

JEAN-CLAUDE FALGUIÈRE,
VINCENT BUCHET

Cycle d'élevage de l'ombrine *Sciaenops ocellatus* en Martinique

La maturation des géniteurs est provoquée soit artificiellement en salle à environnement contrôlé sous influence d'un cycle thermique et photopériodique, soit sous conditions naturelles en bac extérieur. Les poissons pondent spontanément dans les bacs et les œufs fécondés, flottants, sont récupérés en surface.

À l'éclosion, la larve mesure 1,5 à 2 mm. Du fait de cette petite taille, il est nécessaire de la nourrir avec des proies vivantes pendant le premier mois de sa vie. Ainsi, durant les deux premières semaines elle est alimentée avec des rotifères *Brachionus plicatilis* dont la taille (100 à 300 μm) est adaptée à la taille d'ouverture de la bouche. Lorsque la larve mesure 4 à 4,5 mm, on peut commencer à la nourrir avec du zooplancton de plus grande taille *Artemia salina* (400 à 500 μm) qui est produit à partir d'œufs

secs ou cystes. Quinze jours plus tard, la larve a subi une métamorphose et mesure alors 1 cm, taille à laquelle elle peut être sevrée progressivement sur microgranulé. Certaines microparticules permettent d'ores et déjà un sevrage dès la fin de la phase rotifères. Quand le juvénile pèse environ 2 g, il peut être transféré en structure de grossissement.

En Martinique, des tests de grossissement ont été menés en cage flottante en mer et en bac à terre. Pendant cette phase, les poissons sont nourris avec du granulé du commerce, titrant 45 à 50 % de protéine. En cage, la charge d'élevage ne doit pas dépasser 30 $\text{kg}\cdot\text{m}^{-3}$ et les filets doivent être changés toutes les deux à trois semaines selon les conditions climatiques. La durée du grossissement dépend du poids moyen auquel on souhaite commercialiser le poisson.